

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

## AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir des compétences technologiques professionnelles et organisationnelles :

Être capable de répondre à une demande d'appui technique, de participer à des travaux en bureau d'études, de gérer des travaux de création et d'entretien d'aménagements paysagers.

Être capable d'animer ou diriger une équipe de techniciens en tant que responsable de chantiers, de maîtriser les techniques d'expression et de communication.

### PUBLICS CIBLÉS

- 'La formation par apprentissage s'adresse à un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH, d'autres cas sur <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>).

### PRÉREQUIS

- Etre titulaire d'un Baccalauréat général, professionnel ou Technologique, ou bac Technologique STAV
- ou d'un Bac Professionnel Aménagements Paysagers et Productions Horticoles
- ou d'un Brevet de Technicien Agricole ou autre Bac professionnel
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité spécialisée dans le domaine des aménagements paysagers.



### FORMATION PAR APPRENTISSAGE



#### Formation diplômante

Niveau 5 (Bac +2)  
RNCP 38349



#### Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



#### Durée de la formation

1400 heures en centre de formation sur deux ans soit 40 semaines de 35h  
1 890 heures en entreprise/collectivité soit 54 semaines de 35h



#### EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly  
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

### MÉTIERS VISÉS

- Chef d'équipe ou chef de chantier
- Conducteur de travaux paysagers
- Technicien dans des services espaces verts et environnement des collectivités
- Responsable des espaces verts

## CONTENU

### CAPACITES GENERALES

- M1- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- M2 Construction du projet personnel et professionnel
- M3 Communication

### CAPACITES PROFESSIONNELLES

- M4 organisation du travail et encadrement d'équipes
- M5 gestion de la végétation des aménagements paysagers
- M6 : Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers
- M7 gestion technico-économique de chantiers
- M8 Elaboration d'un projet d'aménagement paysagers

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton «s'inscrire» en haut de la page). N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème.
- Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
- Puis, nous réalisons entretien individuel pédagogique en présentiel
- Signature d'un contrat d'apprentissage

## CONTACTS

Centre de Formation et  
de Promotion Horticole d'Ecully

[cfppa.ecully@educagri.fr](mailto:cfppa.ecully@educagri.fr)

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

Pour plus d'infos sur la formation

